



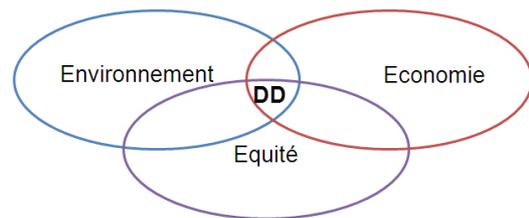
L'Agenda 21 du Pays Tolosan, des acteurs en mouvement !



Le Développement Durable, qu'est-ce que c'est ?

Que l'on parle des inégalités nord-sud, du changement climatique et de la perte de biodiversité, des travailleurs pauvres ou de l'augmentation des bénéficiaires des minima-sociaux, nous voyons que notre mode de développement atteint ses limites tant du point de vue social qu'environnemental.

« Le Développement Durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Pour y parvenir, il propose une recherche d'équilibre pour conjuguer développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement.



Qu'est-ce qu'un Agenda 21 Local ?

L'agenda, c'est là où l'on note ce que l'on doit faire. Le 21, fait référence au 21^{ème} siècle. L'Agenda 21 est donc un programme d'actions pour que le 21^{ème} siècle soit durable.

Cette notion trouve son origine dans l'Agenda 21 mondial adopté lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Ce dernier insiste sur le rôle majeur des collectivités locales pour mettre en œuvre à l'échelle de leur territoire, des Agendas 21 locaux. En effet, si les enjeux sont globaux, les solutions passent nécessairement par des actions locales. C'est de cette approche « penser global, agir local » que découle la notion d'Agenda 21 local.

Un projet de territoire pour le Pays Tolosan, 3 traductions opérationnelles : Agenda 21, Convention territoriale, SCOT

La Convention Territoriale est le contrat passé entre le Pays Tolosan, l'Etat, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Haute Garonne. Cette convention décline le projet de territoire en programmes opérationnels et identifie des lignes de financement pour les actions qui s'y inscrivent.

L'Agenda 21 a pour fonction de renforcer la dimension de Développement Durable de ce projet. C'est un outil qui permet d'animer la réflexion sur le territoire et ainsi d'identifier des pistes de progrès et des actions concrètes à mettre en œuvre. Il permet également de mettre les acteurs en réseau et d'échanger des bonnes pratiques. Il ne s'agit donc pas d'un projet parallèle à la Convention Territoriale, mais de son prolongement en matière de Développement Durable.

Sur le territoire du Pays Tolosan, il existe également **deux SCOT** : le SCOT Central et le SCOT Nord Toulousain qui sont aussi des outils au service du projet de territoire ; ils en sont la traduction en matière d'aménagement.

La participation des élus et des acteurs aux différents projets a permis de garantir leurs cohérences et leurs complémentarités.

Une vision commune du Développement Durable, des échelles d'interventions différentes pour le Pays et les collectivités membres

Par nature, le Pays a une fonction **d'animation et de soutien. Il doit donc assurer des missions de mises en réseau, de diffusion de bonnes pratiques ou d'études préalables.** Mais les **actions opérationnelles sont portées** au niveau des territoires (actions collectives et actions phares portées par les collectivités et les associations).

Le Pays a pour vocation principale d'accompagner, sensibiliser, supporter, coordonner les actions des maîtres d'ouvrage que sont les communes, Communautés de Communes, associations.

Les communes et Communautés de Communes qui composent le Pays Tolosan présentent une hétérogénéité forte quant à leur façon d'appréhender les enjeux du territoire et l'approche Développement Durable. Par exemple, certains territoires ont engagé leur propre Agenda 21, d'autres non. La démarche du Pays a pour objectif de donner une cohérence à ces approches.

Il s'agit donc de permettre à chacun de trouver dans le projet des points d'entrées adaptés à ses préoccupations et à son niveau de maturité.

Des acteurs mobilisés et coordonnés dans des objectifs communs

Pour définir le contenu de son Agenda 21, le Pays Tolosan a animé de nombreuses réunions, associant le Conseil de Développement ou les acteurs de tout le territoire.

L'objectif de ces ateliers de travail était d'abord de définir les grands enjeux du territoire et de s'entendre sur les objectifs à atteindre.

Ils ont surtout permis de proposer des actions. Des acteurs, élus ou associatifs ont pu faire entendre leurs idées et faire connaître leurs projets.



Soirée débat en Pays Tolosan

Grâce à l'Agenda 21, des acteurs de tout le territoire, aux objectifs communs, ont pu être mis en réseau et coordonnés. Des porteurs d'actions ont pu trouver des soutiens ou bénéficier d'échanges de bonnes pratiques.

Les grands enjeux de Développement Durable pour le Pays Tolosan

Les acteurs du territoire se sont entendus sur les grands enjeux de Développement Durable auxquels doit répondre l'Agenda 21.

- *L'intégration des approches de Développement Durable en matière d'accueil d'entreprises ou de pratiques agricoles permettra de maintenir ou de renforcer l'attractivité économique du territoire et de maîtriser les impacts et nuisances sur l'environnement.*
- *La croissance démographique du territoire entraîne de nouveaux enjeux en termes d'urbanisation : offre en matière de logements, formes urbaines, préservation des espaces agricoles et naturels).*
- *Cet accueil de nouvelles populations demande également le renforcement de l'offre en équipement et de la coopération entre territoire, notamment concernant l'enfance et les personnes âgées. Cela soulève aussi la nécessité de renforcer le lien social.*
- *Le développement de l'offre en transport en commun et des modes doux doit permettre de proposer une alternative à la voiture individuelle,*
- *L'amélioration de la connaissance de la biodiversité du territoire doit permettre une meilleure préservation des espaces naturels et des espèces et de mieux les faire connaître aux habitants ou aux visiteurs*
- *Une meilleure gestion de l'énergie et des déchets est également à développer, de même que l'information et la sensibilisation auprès des citoyens.*
- *Le développement du tourisme vert et d'éco-manifestations permettra d'améliorer la visibilité du territoire et son attractivité touristique.*
- *La réhabilitation du patrimoine existant et la préservation des paysages, notamment via une urbanisation plus raisonnée.*
- *La sensibilisation, l'information et la formation de tous les acteurs du territoire au Développement Durable : les habitants, les élus et les services des collectivités ou les acteurs économiques et sociaux.*
- *La coordination des actions de Développement Durable sur le territoire.*

De premières actions et de premiers résultats

L'Agenda 21 du Pays Tolosan est composé de 33 « Fiches Projets » et 88 « Modalités d'Action ». Plus de la moitié des actions sont aujourd'hui en cours. La quasi-totalité de ces idées d'actions ont émergé lors des phases de concertation ou d'élaboration de la stratégie. Il a été décidé de ne pas attendre la fin de la démarche pour agir de façon concrète.

Le Pédibus et le "Carapattes"

Il s'agit d'un "ramassage" scolaire d'enfants qui vont à l'école accompagnés, à pied, par des parents volontaires ou des accompagnateurs, selon des itinéraires précis et signalisés.

Le Pays souhaite développer ce mode de déplacement alternatif grâce à des réunions et la mise à disposition de "kit", avec les clés et outils pour la réalisation d'un pédibus. 6 lignes pédibus/Carapattes sont en fonctionnement à Bessières, Saint-

Loup-Cammas, Pechbonnieu, Montaigut sur Save, Lapeyrouse-Fossat, Montastruc la Conseillère.

Gestion raisonnée des espaces verts

La gestion raisonnée des espaces verts (ou gestion différenciée) consiste à pratiquer un entretien adapté selon les caractéristiques et les usages des espaces collectifs. Il s'agit également de valoriser les déchets verts, mieux gérer la ressource en eau et préserver la biodiversité et les milieux "éco-sensibles". Le Pays souhaite valoriser les essences locales dans les espaces verts afin de permettre leur gestion raisonnée et devenir un territoire pilote.

Eclairage public économe

L'éclairage public économe est l'une des réponses aux problèmes énergétiques. Grâce à de nouveaux produits, il est possible d'éclairer mieux en consommant moins. Le Pays Tolosan anime un groupe de travail sur ce sujet, pour informer les communes et mettre en place des "sites pilotes".

Gestion des déchets verts

Le Pays Tolosan souhaite notamment informer et former sur l'organisation des

pratiques et des filières pour développer la réduction des déchets verts. La première réunion de sensibilisation a eu lieu en juin 2011 sur le thème « Nos déchets verts valent de l'or » avec, entre autres, la participation de l'association Reflet, Coteaux 21 et la Communauté d'Agglomération le SICOVAL.

Aire de covoiturage

Ce système économique et pratique est aussi un moyen de limiter l'impact de la voiture sur le territoire et donc de diminuer les émissions de CO₂. C'est une action phare du Plan Global de Déplacement, avec la création d'aires de covoiturage aménagées et labellisées.

L'alimentation durable dans les collectivités

L'alimentation durable doit respecter une série de critères environnementaux, éthiques et de santé. L'idée est donc de promouvoir des produits locaux de saison, BIO et pour lesquels les agriculteurs perçoivent des revenus dits "équitable". Le Pays mettra à disposition des communes un kit méthodologique pour leurs restaurations collectives. De plus, des soirées-débats seront organisées sur cette thématique.

Comment participer ?

La démarche du Pays Tolosan s'est appuyée sur une large concertation des acteurs du territoire.

Ce n'est qu'un premier pas et l'Agenda 21 est une démarche d'amélioration continue. Nous souhaitons maintenant, élargir la participation à d'autres acteurs. Que vous soyez élus, membre d'une association ou citoyens, vous pouvez participer à la démarche ou proposer des actions sur lesquelles vous souhaitez vous investir :

- En participant au Conseil de Développement : laurence-gombert@orange.fr
- En contactant la chargée de mission Développement Durable du Pays Tolosan : e.perramond@paystolosan.eu

